SAINT MAURICE
CÔTIÈRE VOLLEY
SAISON 2023/2024

LIGUE	FSGT	FFVB (2023/2024 - inscriptions en ligne**)	
DOCUMENTS	**Masc/Fém**	**LOISIR**	**JEUNES/ SENIORS**
La fiche d'inscription	**X**	**X**	**X**
Règlement cotisation [1]	**X**	**X**	**X**
Fiche médicale	FSGT	FFVB	Surclassement uniquement
Le bordereau de licence		**X**	**X**
POUR LES NOUVEAUX LICENCIÉS			
Photos d'identité	**1**	**1**	**1**
photocopie pièce d'identité R/V		**X**	**X**

COTISATIONS :

Catégories	Né(e) en	Cotisation	Entraîneurs
BABY VOLLEY (4 à 6 ans)	2017 à 2019	50 €	Matthew
M9 (7 à 8 ans)	2015 à 2016	80 €	Matthew/ Alex.
M11 et M13 (9 à 12 ans)	2011 à 2014	100 €	Stéphane / Matthew / Mickael
M15 (13 à 14 ans)	2009 à 2010	120 €	Matthew / Mickael / Mathias
M18 (15 à 18 ans)	2006 à 2008	130 €	Pascal / Mickael / Alex / Luna
Seniors FFVB (+18 ans)	2005 et avant	130 €	Alex
Loisirs	A partir de 16 ans	100 €	Thierry / Pascal V / Stephane
FSGT	A partir de 16 ans	105 €	Gilles / Alex / Cassy / Pascal V.

TARIFS PARTICULIERS LICENCES :

FSGT + LOISIR = **205 EUROS**

FSGT + SENIOR FFVB = **130 EUROS au lieu de 235**

M18 + LOISIR = **200 EUROS au lieu de 230**

ENTRAINEURS = **GRATUIT**

[1]Chèques à l'ordre de SMCV (possibilité de régler en 3 fois)

Sont acceptés (à déduire de votre cotisation) :

- Le Pass'Région (à partir du lycée, déduire 30€)
- Chéquier Jeunes (à partir du collège, déduire 30€)
- Les Chèques Vacances (ANCV)
- Pass'Sport (Selon éligibilité, déduire 50€)

ENTRAÎNEMENTS – HORAIRES EFFECTIFS DÈS RECEPTION DU NOUVEAU GYMNASE (NOVEMBRE)

LUNDI	20H00 / 22H30	FSGT Masc.&Mixte + Dep	Gymnase de MIRIBEL
MARDI	18H00 / 20H00	M9-M11 – M18 G	Gymnase de MIRIBEL
MARDI	20H00 / 22H00	FSGT / LOISIRS	Gymnase de MIRIBEL
MERCREDI	18H00 / 20H30	M15 M18 FILLES	
	20H30 / 22H30	FSGT Fém/FSGT4/ SENIORS MASC. DEP.	
JEUDI	17H00 / 18H30	M9/M11	Gymnase de MIRIBEL
JEUDI	20H30 / 22H00	LOISIRS / FSGT	Gymnase de MIRIBEL
VENDREDI	18H30 / 20H30	M18 FILLES + M13	Gymnase de BEYNOST
	20H30 / 22H30	Loisirs	
SAMEDI	10H00 / 12H00	BABY-VOLLEY	Gymnase de MIRIBEL

(*) Les créneaux vous seront confirmés par votre responsable ou entraîneur

(**) Les inscriptions 2023/2024 se feront en ligne sur myffvolley.org.

CONTACTS : Alexandre BOYER (président) 06 60 81 66 18 http://smcv.sportsregions.fr/ Saint Maurice Côtière Volley

smcvolley01@gmail.com

S.M.C.V.
SAINT MAURICE CÔTIÈRE VOLLEY

Centre Socio-Culturel Artémis - 32 Route de Genève - 01700 St Maurice de Beynost
http://smcv.sportsregions.fr/ Saint Maurice Côtière Volley smcvolley01@gmail.com

COMPOSITION DU BUREAU **:**
Président : Alexandre BOYER
Secrétariat : Mathilde MARTIN-LOPEZ
Trésorier : Gilles ZORDAN

BIENVENUE AU CLUB DE SAINT MAURICE-CÔTIÈRE VOLLEY

Le club comporte plusieurs équipes évoluant dans différents championnats et une équipe loisirs pour passer une bonne soirée sportive sans contrainte de compétition. Venez les encourager lors de leurs matchs au gymnase. Le club organise différentes manifestations en cours de saison.
N'hésitez pas à participer, elles font parties de la vie du club. Même si le club monte en puissance, nous nous efforçons de garder le coté familial qui nous caractérise.

RÈGLES DE VIE DU CLUB

ENGAGEMENT DU LICENCIÉ

- L'adhérent doit être assidu et ponctuel aux entraînements (le volley-ball est un sport collectif et votre entraîneur compte sur vous, en cas d'absence prévisible n'hésitez pas à le prévenir).
- L'adhérent doit se présenter en tenue de sport et respecter la propreté des gymnases.
- Participation à tous les matchs de championnat.
- Respect des autres joueurs, des adversaires et des arbitres.
- Participer à l'assemblée générale du club et autres manifestations du club dans la mesure du possible. Une aide ponctuelle sur un évènement permet d'alléger les taches du bureau.
- **Pour les parents** : aider l'entraîneur pour accompagner les équipes lors des matchs en déplacement et à l'entraînement.
- Les entraîneurs sont bénévoles et donnent de leur temps pour les jeunes et le club. En cas de mécontentement, nous invitons les parents à participer aux assemblées générales et à la vie du club en tant que bénévoles pour participer aux efforts et améliorer la vie du club.
- En cas de problème de comportement, le club se réserve le droit de rembourser le licencié et de lui interdire l'accès aux infrastructures.
- Selon le niveau, certains joueurs participeront moins aux matchs mais seront formés pour s'améliorer et intégrer des groupes adaptés à leurs niveaux.
- **Respect des créneaux dédiés. Les mineurs n'auront pas accès au créneau loisirs s'ils ne sont pas accompagnés de leurs parents.**

ENGAGEMENT DU CLUB

- Proposer des entraîneurs diplômés et assurer le suivi de leur formation.
- Assurer la présence des entraîneurs aux entraînements et aux matchs.
- Un maillot vous sera remis en début de saison. Cet équipement ne doit être utilisé que pour les matchs. Prenez en soin, car le coût est élevé pour le club. **Cet équipement est à rendre en fin de saison**.
- Mise à disposition de matériel d'équipements adaptés pour assurer des entraînements permettant la progression des joueurs et joueuses.
- **Aide pour le financement de formation d'arbitrage, d'entraîneur ou de stage technique.**

RÈGLEMENT DE LA COTISATION

Le club vous donne la possibilité de régler la cotisation en 2 ou 3 fois par chèque, à l'ordre de SMCV.
Autres modalités, renseignements : smcvolley01@gmail.com

Bonne saison sportive! Alexandre BOYER